



Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Troyes (Département de l'Aube, région Grand-Est)



Durée
3 jours soit 21 heures



Effectif

De 2 à 8 participants



Coût pédagogique

590 € HT



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BE Essai

Présentation

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.



Pour qui ?

Tous collaborateurs électriciens opérant dans le domaine de la très basse (0 à 50Volts) et basse tension (de 50 volts à 1 000 volts) et dont les activités les amènent à procéder à des essais de composant d'installation électrique et/ou, de tout ou partie d'une installation électrique. Ces essais pouvant être réalisés en laboratoire ou plateforme d'essai ou sur site industriel, bâtiment ou tertiaire.



Prérequis

Les participants doivent posséder des compétences liées aux métiers de l'électrotechniques et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- Être en capacité d'utiliser des appareils de mesure de grandeur électrique.





Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Troyes (Département de l'Aube, région Grand-Est)



Durée

3 jours soit 21 heures



Effectif

De 2 à 8 participants



Coût pédagogique

590 € HT



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BE Essai

Objectifs



Cette formation vise à faire habiliter par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De reconnaître les organes électriques et leurs différentes fonctions (séparation, commande, protection des personnes et du matériel) (Article D.2.7.2 norme NFC18-510),
- De réaliser des essais (Article 11.6.1.1.3 norme NFC18-510),
- De connaître les interactions possibles entre opérateurs de niveau d'habilitation différent (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De mettre en place, vérifier et utiliser des équipements de protections individuelle et collectives (Article D.2.7.2 norme NFC18-510),
- D'appréhender les instructions de sécurité spécifique aux essais (Article 11.2 norme NFC18-510),
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).



Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Troyes (Département de l'Aube, région Grand-Est)



Durée

3 jours soit 21 heures



Effectif

De 2 à 8 participants



Coût pédagogique

590 € HT



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BE Essai

Base réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)



Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, storyboard).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »





Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Troyes (Département de l'Aube, région Grand-Est)



Durée
3 jours soit 21 heures



Effectif

De 2 à 8 participants



Coût pédagogique

590 € HT



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BE Manoeuvre

Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

➤ Module 2 Référentiel INRS – Thèmes communs

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

➤ Module 12 - Référentiel INRS

- Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, séparation,
- Chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes,
- Habilitation des personnes intervenant lors des essais : symboles et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des essais : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Consignes de sécurités pour essais particuliers (utilisation d'une source autonome, recherche défaut de câble, laboratoire et plateforme d'essais,
- Documents applicables lors des essais : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Equipements de travail spécifiquement utilisé lors des essais : risques, vérification, identification, utilisation,
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...





Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Troyes (Département de l'Aube, région Grand-Est)



Durée
3 jours soit 21 heures



Effectif

De 2 à 8 participants



Coût pédagogique

590 € HT



Organisme certifié qualité



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BE Essai

Modalité d'évaluation :

Théoriques

- Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCMs).



Pratiques

- Organiser, délimiter et signaler la zone d'essai.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.)
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des essais.
- Effectuer des essais avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Réaliser des consignations dans le cadre des essais.

Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 14 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Certification qualité



Conformément à la réforme de la formation professionnelle relatif au décret du 30 juin 2015, **FACILITY FORMATION** est certifié qualité par l'**ICPF&PSI** et référencé sur la plateforme DATA-DOCK. À ce titre, les actions de formation conduites par **FACILITY FORMATION** peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) ainsi que par les financeurs publics.



SASU FACILITY FORMATION

SIRET : 815 016 605 R.C.S TROYES

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 21 10 00868 10 auprès du préfet
de la région GRAND EST.

